

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 73 (1934)
Heft: 30

Artikel: Ils gardent les hauts passages...
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-225930>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Paudex, au domicile de mes parents. Je m'y équipai avec bugle et sacoche. En passant à Pully, je pris Edouard Bugnion, élève du Collège cantonal, premier piston, puis, en route pour la gare.

« Un train spécial attendait la fanfare et la délégation chargée de recevoir la bannière fédérale et nous conduisit à Oron. Personne n'avait diné et tout le monde descendit à l'Hôtel de Ville d'Oron où un repas nous fut servi.

« Nous remontâmes ensuite à la gare pour attendre le train venant de St-Gall. Ce fut long. Il arriva enfin et nous jouâmes une polka dont je me souviens encore entièrement des airs. Mais on ne repart pas : pourquoi ce retard?... La bannière fédérale s'était, paraît-il, égarée, personne ne savait où elle avait passé. Je pense que le télégraphe avait joué, car on apprit qu'à Berne le fourgon contenant l'emblème sacré, détaché du transit arrivant de St-Gall, avait été oublié au départ. Une machine spéciale dut l'amener, mais je ne me souviens plus si elle nous rejoignit à Oron, en cours de route ou seulement à Lausanne. Le fait est qu'il y eut beaucoup de retard et que nous arrivâmes à Lausanne seulement à 6 heures du soir.

« Le lendemain dimanche eut lieu le grand cortège, par une chaleur étouffante. J'ai le souvenir de cette épuisante randonnée et de la soif dévorante qui m'accablait à l'arrivée à Beau-lieu... Poussé dans la colonne serrée, quasi disloquée, j'arrive à l'entrée de la canine, espérant pouvoir rejoindre mes camarades et boire quelque chose, mais un gendarme me défendit absolument d'entrer : « Pas de place pour la fanfare des cadets ». Bousculé, je finis par sortir de la cohue, vanné, étourdi... »

Un sympathique membre du barreau lausannois actuel faisait partie de la fanfare des cadets de cette époque. Ils étaient une douzaine de survivants, en 1924, cinquante ans après leur entrée dans le corps, pour revivre leurs fiers souvenirs. Feu le professeur Henri Blanc les commandait, tandis que Louis Chatelan, mort récemment, était le tambour-major.

L'autre jour, nous avons revu les cadets. S'ils n'ont plus leur fringant uniforme, au moins les musiciens et les tapins ont-ils conservé le panache surmontant la casquette. Et, au Bois, le Tir à l'Arc perpétue les gestes des vieilles générations. Le bal, le retour, le soir, à la clarté des lanternes vénitienes, bras-dessus, bras-dessous, jeunes et vieux, la gaieté exubérante, le joli coup d'œil sur le Chemin-Neuf, le picoulet sur la Riponne, les monomes s'engouffrant dans les restaurants, galopant entre les tables, petits Lausannois et petites Lausannoises excitaient la vive sympathie des consommateurs parmi lesquels se trouvaient maints de leurs aînés.

Revenant au Tir fédéral de 1876, d'heureuse mémoire, nous constatons que dans deux ans, il y aura cent ans que le premier eut lieu à Lausanne, mais que notre bonne ville ne fera pas comme Aarau. Elle laisse passer son tour. Sa consolation est qu'il lui reste le Comptoir, chaque année, avec sa cantine accueillante aux propres patriotiques. Tout de même, Fribourgeois, merci de nous ramener, sur terre romande, à la saine tradition suisse, à cette rencontre entre Confédérés qui ont le cœur à la bonne place.

Louis Mogeon.

ILS GARDENT LES HAUTS PASSAGES...

C'est une publication d'un charme tout particulier que l'Album des Saints des Cols des Alpes édité par l'Administration fédérale des postes.

Les bois en quatre couleurs de l'artiste bernois Paul Boesch placent les dignes patrons tutélaires des cols des Alpes au milieu des paysages du Grand St-Bernard, du Simplon, du St-Gothard, du St-Bernardin et des cols de la Haute-Engadine. Aux Saints des cols proprement dits, St-Bernard de Menthon, St-Jacques de Compostelle, St-Gothard d'Hildesheim, St-Bernardin de Sienna et St-Maurice, s'ajoutent St-Christophe, le patron de tous les conducteurs de véhicules et des porteurs, ainsi que le bienheureux Nicolas de Flue. Paul Budry a écrit pour ce magnifique album une très belle préface : « Ils gardent les hauts passages... » et M. le chanoine Louis Poncet a rédigé les légendes des illustrations.

Touristes et véhicules sont placés sous la protection de ces Saints et c'est en toute sécurité que l'on peut traverser les hauts passages des Alpes dans les con-

fortables automobiles jaunes de l'Administration des postes suisses.

Cette publication est en vente dans les librairies et aux guichets des principaux offices de poste au prix de fr. 3.50.



FAVEY ET GROGNUZ

Lors du tir fédéral à Fribourg, en 1881, nos deux amis n'ont pas manqué de sy rendre, histoire de sortir de chez eux et de décrocher un prix. La rédaction du « Conteur » les trouve

AU BANQUET

LES tireurs, quittant le stand, arrivaient par groupes. Favey, qui était du nombre, ne tarda pas à nous apercevoir et à se diriger de notre côté. Très échauffé, le visage et les mains noirs de poudre, les habits poussiéreux, le chapeau entouré de contre-marches, de plumes rouges, de la carte de fête et d'un rameau de vigne, il portait, en sautoir, sa carabine et un espèce de carnier de chasse rempli de munitions et d'autres objets. « Bon, s'écria-t-il en nous abordant, voilà le mossieu du journa !... Où vous êtes-vous rencontrés ! »

— Vers le grand tilliot, fut son beau-frère.

— Tant mieux, nous resterons ensemble. J'en ai assez de ce tir ; y fait une bise d'enfai, impossible de tenir ; j'ai essayé de prendre de l'empare, je faisais toujours la droite ; j'ai donné plus de trente tours de visse à ma mire, rien !... encore la droite... Je crois que ça vient des cartouches ; ils ne font plus rien de bon par cette confédération. Et pi, vous avez vu ces Allemands qui se couchent comme des veaux pou tirer !... Rien que ça, voyez-vous, ça vous fait donner de travers.

— Eh bien, oui, ajouta Grognoz, ils se couchent ; c'est la nouvelle théorie, que voulez-vous. Dans mon temps, on ne faisait pas tant d'histoires, on encroissait et pi... rau !

Le dîner servi, mes deux compagnons, qui avaient, paraît-il, un appétit monstre, cessèrent leur babill. Jamais je ne vis commettre, à table, de pareils dégâts.

Quand tout fut emmagasiné, Favey poussa un soupir de satisfaction ! « Ah !... ça commence à mieux aller ; j'avais un peu faim. »

— Moi aussi, ajouta son beau-frère, une petite bouchée ne fait rien de ma.

La conversation, qui s'animait au choc des verres et aux sons de la musique, fut couverte, quelques instants plus tard, par un roulement de tambour. Un orateur monta à la tribune et prononça d'une voix retentissante le toast à la patrie.

Mes deux amis, qui ont le vin tendre, avaient les larmes aux yeux et applaudissaient à outrance. Près de Grognoz, se trouvait un convive qui, tout en laissant percer un malin sourire, restait impassible : pas le moindre signe d'approbation.

— Qu'en dites-vous de ça, voisin ? lui fit Grognoz, voilà au moins un discours qui part du tueur !

— Eh bien, cela dépend des appréciations.

— Comment, ça dépend des appréciations ?

— Hélas, — il y a des exceptions, c'est vrai, — mais suivez la plupart de ces orateurs dans la vie politique, comme dans la vie civile, et vous vous rendrez compte de la sincérité de

leurs paroles ; vous verrez comment les questions de personnes et les intérêts privés laissent loin derrière eux cette pauvre patrie, trop souvent oubliée ! Vous jugerez de tout ce qu'il y a au fond de ces chaleureux appels à la conciliation, à la tolérance, vous vous convaincrez...

— C'est bon, c'est bon, interrompit Grognoz, savez-vous que vous m'avez l'air d'un fameux mômier, vous !...

— Vous me demandez mon opinion, je vous la donne.

— Vous êtes un blagueur, entendez-vous !... et si ce n'était par respect pour la compagni, je vous poserais ma main...

Il n'avait pas achevé que déjà il levait le bras, et par un mouvement involontaire, poussait violemment un des sommeliers portant un grand saucier, dont le contenu aspergeant les vêtements de plusieurs personnes, souleva subitement un concert de récriminations et de menaces. Le pauvre garçon, traité de manant et de maladroit, s'efforçait d'expliquer comment la chose était arrivée, sans parvenir à se faire écouter ; de là un imbroglio qui rassembla en quelques minutes autour de la table une foule compacte.

Favey, profitant de la confusion du moment, tira Grognoz par le bras et lui dit : *Se te vao mè craire no faut démenadzi de perquie, do bin te pao coutà que n'ein onna frotaie.*

De mon côté, voulant éviter un conflit désagréable, je leur fis signe de me suivre, et nous nous éloignâmes à grands pas. L. M.

SOCIÉTÉS DE GARÇONS

Lors des fiançailles d'une personne du village, — et surtout s'il s'agissait d'une personne riche, ou occupant une position élevée, — la Société des Garçons la félicitait par une adresse, où l'on retrouvait toujours les mêmes compliments et les mêmes souhaits. Puis, le jour des noces on faisait aux nouveaux époux une ovation en règle où la musique, le canon et la danse s'en donnaient à qui mieux mieux.

Voici à ce sujet quelques extraits des procès-verbaux de la jeunesse de M... appartenant tous à la première moitié de ce siècle.

« Monsieur,

Les jeunes gens de M... ayant appris l'heureuse nouvelle de votre prochaine union avec Mademoiselle ***, vous adressent les vœux les plus sincères pour la conservation de celle que vous avez choisie pour être la compagne de vos destinées ici-bas. Veuillez le Tout-Puissant vous accorder longue vie et prospérité et faire en sorte que les jours de deuil et d'adversité vous soient ménagés autant que possible.

« Nous saisissons cette occasion pour vous exprimer les sentiments d'amour et de respect que nous éprouvons pour votre honorable famille, et pour celle de votre future épouse ; puisse Dieu vous les conserver longtemps.

« Excusez-nous, Monsieur, de vous avoir adressé nos félicitations avec tant de simplicité ; mais croyez que si nos sentiments sont mal exposés, ils sont du moins du fond de nos cœurs. »

Ordinairement le fiancé répondait par une lettre de remerciements, dans laquelle il posait parfois certaines conditions au sujet des honneurs qu'on se proposait de lui rendre le jour de ses noces :

« A l'honorable Société des Jeunes gens de... Les termes flatteurs dont vous avez bien voulu vous servir tant à mon égard qu'à celui de ceux qui me sont chers, et le but même de votre démarche me fait un devoir de vous témoigner ma reconnaissance. Ce serait donc avec grand plaisir que j'accepterais votre offre obligeante, sans la présence dans ma famille de quelques dames sur lesquelles les coups de feu font une trop vive impression.

J'attends donc avec une entière confiance en vous que pas un coup de fusil ne sera tiré plus proche de 400 pas fédéraux du lieu où la noce sera, soit en route pour revenir, soit à M... De plus je remets entièrement entre vos mains le soin de vous entendre avec les jeunes gens des